

BULLETIN CRITIQUE

IDEAUX ARISTOCRATIQUES ET GENESE DE L'ETAT Un livre récent de Martin Aurell sur les troubadours provençaux du XIII^e siècle¹

« Jouissant d'un climat moins rude et d'une vie moins belliqueuse,... les seigneurs du Midi s'habituaient à une vie plus douce... (Les œuvres des troubadours) chantent le printemps, les fleurs, l'amour heureux, l'amour lointain, l'amour perdu. »

Stéréotypes d'un racisme tranquille mais désuet ? Je les emprunte au Lagarde et Michard de ma jeunesse lycéenne, qui n'est pas si lointaine². L'érudit du moins n'a qu'ironie pour de tels clichés. « Je désire la guerre et déteste trêve et paix et, quand je vois les chevaux armés,... je deviens puissant et joyeux ». Ainsi s'exprimait c. 1229 le provençal Blacasset (p. 263). Cette dimension de la lyrique d'Oc est assez connue et mentionner le trop fameux Bertran de Born serait emprunter le pont aux ânes. Les historiens du Midi ne sont pourtant pas à l'abri des idées reçues quant à la lyrique de la Provence *stricto sensu*. Il est convenu qu'elle est d'importance très secondaire. Un médiéviste de la valeur d'Edouard Baratier pensait, et pour le XIII^e siècle, les « sources littéraires peu utilisables » : « Les poésies des troubadours ne font aux événements historiques que des allusions voilées et souvent obscures »³.

Ce sont pourtant leurs œuvres « engagées » qui ont retenu l'attention de Martin Aurell. Traversées par la fureur et la passion, elles dominaient alors la création poétique. Intitulant son livre *La vieille et l'épée*, l'auteur ne résume pas seulement sa démarche, il porte un coup que l'on espère définitif à la mystification du « troubadourisme ». Dénoncer la supercherie est bien le premier mérite d'un ouvrage qui n'est pas adressé exclusivement à un cénacle de rares spécialistes. Dans la lignée du Georges Duby de « Guillaume le Maréchal » ou du « Dimanche de Bouvines », Martin Aurell a étroitement associé citations des sources et commentaires. Il donne la fraîcheur d'une chronique à un ensemble qui est cependant démonstration érudite.

Car il ne s'agit pas d'artifice littéraire, mais d'une histoire politique qui, dépassant les analyses « positivistes », vise à pénétrer les ressorts intellectuels et affectifs qui

1. AURELL (Martin), *La Vieille et l'épée. Troubadours et politique en Provence au XIII^e siècle*, s.l., 1989, 379 p. (Aubier, Collection historique).

2. LAGARDE (A.) et MICHARD (L.), *Moyen Age. Les grands auteurs français du programme*, s.l., 1964, p. 44.

3. BARATIER (E.), *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I^{er} d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*, Paris, 1969, p. 1.

présidaient aux actions des hommes. Le présent livre relève d'un projet plus ample : l'étude des comportements et des mentalités aristocratiques méridionales. Il est une étape sur un cheminement déjà marqué par des articles importants et un premier ouvrage consacré à la famille arlésienne des Porcelet'. Martin Aurell entendait ne faire aucune concession aux facilités éditoriales. Qu'il y soit parvenu n'est pas aujourd'hui un petit mérite. Presque huit cents notes, sources, bibliographie bien choisie, glossaire, index des lieux, des noms et des personnes, l'« appareil » est de qualité. S'ajoutent cartes, généalogies et dix « chansons politiques » choisies pour leur exemplarité. Elles sont publiées en provençal, avec une traduction française. Ce n'est pas une mince affaire pour une poésie parfois « lycophonnesque » par son caractère délibérément allusif et son goût pour la virtuosité formelle.

En effet, l'auteur possède une solide connaissance de la philologie romane. Elle lui a permis de rassembler un *corpus* de quelque cent textes, empruntés principalement à ces troubadours provençaux dont l'intérêt est une authentique découverte, mais aussi italiens, languedociens et catalans. Elle l'a autorisé à résoudre les énigmes posées par nombre de poèmes et à prouver la valeur de leur témoignage sur la société qui les a produits et ses convulsions, contribution irremplaçable eu égard à la carence de la littérature narrative pour le Midi. Mais l'enseignement des troubadours ne pouvait fructifier que par une lecture croisée avec celle des sources documentaires qui établissent la réalité des faits, définissent le contexte et cernent la personnalité des auteurs et des hommes qu'ils évoquent. Transgressant le cloisonnement des disciplines, Martin Aurell s'est également tourné vers des documents d'archives, pour beaucoup inédits. Ainsi, dans une publication parallèle, a-t-il établi un catalogue de cinquante-neuf actes, de 1228 à 1270, concernant le seul troubadour Bertran de Lamanon⁴.

C'est par l'originalité de cette démarche, qu'il définit lui-même comme allant « du chansonnier au chartrier et retour » (p. 18), que son entreprise se recommande particulièrement. Elle y puise la solidité de ses conclusions. Fallait-il les résumer, et les appauvrir ? J'ai cru plus utile d'évoquer et de discuter les principaux temps forts de la problématique qu'elles soulèvent.

* *
*

L'auteur est parvenu à reconstituer le milieu des troubadours qui étaient principalement connus, pour beaucoup, au travers d'indications « biographiques » incertaines de *vidas* ou de *razos* contenus dans les chansonniers.

Une première catégorie était formée de membres de l'aristocratie. Il s'agissait surtout de chevaliers. Ces derniers avaient bénéficié de la dissociation du pouvoir qui recevait une nouvelle impulsion, jusqu'au milieu des années 1220, de la mort d'Alphonse II (1196-1209) et de la période de régence qui suivait. Par la chanson, ils manifestaient leur appartenance à une élite. Mais les grands tenaient à prouver leur « courtoisie » en

4. AURELL (M.), *Une famille de la noblesse provençale au Moyen Age : les Porcelet*, Avignon, 1986. Pour ce qui est des articles, ne pouvant ici en fournir une liste exhaustive, je citerai simplement : « La détérioration du statut de la femme aristocratique en Provence (X^e-XIII^e siècles) », dans *Le Moyen Age*, 1985, n° 1, pp. 5-32. « Charles d'Anjou, ses partisans et ses détracteurs dans l'historiographie médiévale », dans *Provence Historique*, fasc. 139 (1985), pp. 103-106. « L'expansion catalane en Provence au XII^e siècle », dans *La formació i l'expansió del feudalisme català*, Gérone, 1986, pp. 175-197. « Le troubadour Bertran de Lamanon (c. 1210-1270) et les luttes de son temps », dans *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, XLI (1987-1988), pp. 121-162.

5. AURELL (M.), « Le troubadour Bertran de Lamanon... », art. cit., pp. 151-161.

exerçant leurs talents poétiques. Alphonse I^{er}, roi d'Aragon et comte de Provence (1166-1196) composait lui-même : le souverain désirait détourner vers sa personne l'éclat de la chevalerie. Ces « troubadours à la mode ancienne » (p. 101) ne disparurent pas. Bertran de Lamanon, qui composa entre 1238 et c. 1265, était un représentant typique de la « petite noblesse de service » (p. 101). Jusqu'au début des années 1260, le puissant baron Boniface de Castellane s'adonnait à la lyrique. Le comte Raimon Bérenger V (1216-1245) versifiait également.

Cependant, l'essentiel de l'activité devenait sous son gouvernement le fait de professionnels de modeste extraction, de « jongleurs ». Dans cette évolution, Martin Aurell montre le reflet du déclin de la petite aristocratie qui délaissait la lyrique, ne serait-ce que par « appauvrissement culturel » (p. 128). Plus encore, il met en relief le renforcement de la cour comtale. Comme de « soudoyers » pour la guerre, le prince ne s'entourait-il pas de mercenaires de la chanson ? Les troubadours au service d'Alphonse avaient déjà été assez nombreux. Raimon Bérenger organisa un véritable « mécénat » dont profitèrent autochtones et étrangers.

Pour toutes ces raisons, la première moitié du XIII^e siècle fut le moment en Provence d'une multiplication des poètes et d'une apogée de la poésie. Peut-être faut-il y voir encore, comme le suggérait E. Baratier, un contrecoup des guerres albigeoises qui déplaçaient le centre de gravité de la création⁶ ? Le crépuscule suivait bientôt, lors de l'installation de la maison d'Anjou.

Martin Aurell suggère, pour partie, un lien de cause à effet avec l'implantation d'une dynastie « française », en 1246, qui entamait un processus d'acculturation, d'autant que Charles I^{er} (1246-1285) confiait les plus hautes responsabilités aux fidèles venus du Nord. C'est là un facteur dont il ne faut pas mésestimer l'importance. Doit-on le surestimer ?

Il est bien certain que Charles I^{er} protégea plusieurs poètes français. On sait, par exemple, que Perrin d'Angecourt le suivit en Provence et en Italie, qu'il amena la tradition culturelle française à la cour de Naples et y reçut c. 1283 Adam de la Halle⁷. Plus remarquable fut l'introduction du français dans la pratique administrative de cette cour. Toutefois, son emploi se fit au vu de considérations pratiques, fut limité, puis abandonné progressivement sous Charles II (1285-1309)⁸. A. Brun remarque qu'en Provence la pénétration du français n'est perceptible qu'à la fin du XIV^e siècle. Il n'y avait donc pas de choix idéologique⁹.

En nombre restreint il est vrai, des troubadours furent au service de Charles I^{er}. Martin Aurell montre d'ailleurs comment Granet, jongleur à la cour sous Raimon Bérenger s'y maintint. Il cite Guiraut d'Espanha, également troubadour de la cour aixoise et qui en 1284 s'adressait encore au prince, et Peire de Chastelnau¹⁰. Il retrace

6. BARATIER (E.), *Histoire de la Provence*, Toulouse, 1969, p. 162.

7. *Histoire littéraire de la France*, T. XX, Paris, 1842, p. 662, et T. XXII, Paris, 1856, p. 665. BERTONI (G.), « Di un poeta francese alla corte di Carlo d'Angiò (Perrin d'Angicourt) », dans *Studi di Filologia moderna*, 1912, vol. V, pp. 233-240. LEONARD (E.G.), *Les Angevins de Naples*, Paris, 1954, p. 43. BARBERO (A.), « Il mito angioino nella cultura italiana e provenzale fra Duecento e Trecento », I, dans *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, fasc. 79 (1981), p. 150.

8. DURRIEU (P.), *Les Archives angevines de Naples*, T. I, Paris, 1886, pp. 205-209.

9. BRUN (A.), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, 1923, pp. 46-47.

10. Sur Guiraut d'Espanha : BARBERO (A.), art. cit., pp. 152-153. Sur les poètes et jongleurs provençaux qui accompagnèrent Charles I^{er} : BERTONI (G.), art. cit., p. 233.

la carrière de Sordello di Goito déjà apparu dans l'entourage du dernier comte catalan et qui rejoignit vers 1252 celui du nouveau maître, qu'il suivit en Italie. Je relèverai que Charles fut capable, c. 1269, d'échanger avec lui des vers en provençal, en homme bien éduqué qu'il était¹¹. Mais le troubadour Raimon Feraut, avant de devenir moine à Lérins, fréquenta aussi la cour de Charles I^{er}, puis de Charles II et fut en relations poétiques avec Marie de Hongrie, l'épouse de ce dernier. Il composa, comme il le dit lui-même, un *planh*, aujourd'hui perdu, à l'occasion du décès de Charles I^{er} :

*E del rey Karle plays sa mort en sa chanson*¹².

La survie d'une lyrique provençale dans l'entourage des premiers angevins est donc attestée : le *planh* bien connu sur la mort du roi Robert (1309-1343) fut très certainement composé, au lendemain du décès du souverain, dans ce milieu¹³.

Cependant, le cas d'un Rostanh Bérenguer de Marseille qui, au début du XIV^e siècle, put se mettre au service du grand maître de l'Hôpital, Foulque de Villaret, est une exception¹⁴. L'aristocratie de Provence n'exerçait plus guère de mécénat : avec raison, Martin Aurell articule la « fin des troubadours » avec sa « satellisation » économique, politique et culturelle. Entamée par Raimon Bérenguer, elle s'achevait au profit de la cour de Naples. Il me semble que ce fut le facteur déterminant. Car, de la sorte, la disparition des cours princières dans le Midi et, en particulier, le transfert de celle du comte de Provence vers le royaume de Sicile devait être un coup terrible. La cour éclectique de Robert fut d'abord ultramontaine, adonnée au premier humanisme et chacun connaît ses liens avec Pétrarque¹⁵. Celui-ci est le symbole de l'affirmation d'une lyrique italienne, alors que s'éteignait dans la Péninsule à la fin du XIII^e siècle la pratique de la poésie d'Oc¹⁶. Le provençal perdait son prestige de langue véhiculaire de l'aristocratie, au profit du français, mais encore des cultures « nationales », serait-ce comme en Italie au travers d'un goût réaffirmé pour les lettres antiques. Martin Aurell décrit remarquablement comment l'art des troubadours devenait la chose des cours catalanes. Quant à la *koimé* provençale, elle se fissurait. Raimon Feraut déclarait en tête de sa *Vida de sant Honorat* :

*Car non los ay escritz
En lo dreg proenzal,*

entendant sans doute par *dreg proenzal* le provençal littéraire « international »¹⁷.

La littérature provençale survécut pourtant. Mais ses chefs-d'œuvre furent le poème religieux et romanesque que je viens de citer et surtout, en prose, la *Vie de sainte Douceline*¹⁸. Quelles qu'aient été les réticences à l'égard des béguines, elles bénéficièrent

11. DE BARTHOLOMAEIS (V.), *Poesie Provenzali Storiche relative all'Italia*, Rome, 1931, T. I, p. LXXIV.

12. COMPAN (A.), « Raimon Feraut, troubadour nissart », dans *Recherches régionales. Côte-d'Azur et contrées limitrophes*, 1984, n° 3-4, p. 135. DE BARTHOLOMAEIS (V.), *op. cit.*, T. I ; p. LXXIX.

13. DE BARTHOLOMAEIS (V.), *op. cit.*, T. I, p. LXXX et T. II, p. 315.

14. MEYER (P.), « Troubadours du XIII^e siècle et du commencement du XIV^e », dans *Histoire littéraire de la France*, T. XXXII, Paris, 1898, p. 75.

15. CAGGESE (R.), *Roberto d'Angiò e i suoi tempi*, vol. II, Florence, 1930, pp. 363-392 (à la condition de dépasser l'aversion viscérale de l'auteur pour Robert !) - LEONARD (E.G.), *op. cit.*, pp. 282-286.

16. DE BARTHOLOMAEIS (V.), *op. cit.*, pp. VII et LXXIX-LXXX.

17. COMPAN (A.), *art. cit.*, p. 137.

18. RENAN (E.), « Philippine de Porcelet. Auteur présumé de la *Vie de sainte Douceline* », dans *Œuvres complètes*, T. VIII, Paris, 1958, pp. 1067-1088.

de la protection comtale¹⁹. Quant à la poignée de troubadours qui émergent entre fin XIII^e et début XIV^e siècle, ils demeurent difficiles à cerner. Mais plusieurs pourraient avoir été de ces « poètes citadins » plus ou moins dilettantes, bien décrits par P. Meyer. Ils en pratiquaient l'art démodé et inoffensif²⁰. La morale politique et religieuse du souverain dominait maintenant.

* *
*

C'est bien là l'opinion de Martin Aurell pour qui, au bout du compte, les troubadours provençaux s'éteignirent avec le crépuscule de l'idéologie dont ils étaient les interprètes. Leur poésie « politique » consistait en effet pour une bonne part à juger des vertus « chevaleresques », d'une chevalerie du temps des « châtelainies indépendantes ».

Paratge, i.e. noblesse, qui donnait *pretz*, valeur, résidait principalement en largesse et vaillance. Quant à la trop célèbre *fin'amors*, extra-conjugale et non exclusivement « platonique », loin d'être l'antonyme de la guerre, elle la rejoignait dans l'exaltation d'une « morale » aristocratique qui s'opposait à celle de l'Église, lorsque la femme n'était pas ravalee à la condition de « repos du guerrier » (p. 93) !

C'était l'apologie d'une classe de prédateurs, la justification du privilège de la violence privée : « Il me déplait de rencontrer des aveugles ou des gens méprisables quand je déploie ma bannière » chantait Blacas, un seigneur de haute Provence (p. 82). Ce privilège légitimait une économie de razzia, le brigandage des « jeunes », puis les « exactions » que levait sur ses hommes le seigneur établi et « assagi ». Je considérerais comme la partie la plus remarquable de son livre, si je ne craignais de diminuer injustement le mérite du reste, le parallèle que Martin Aurell établit entre les propos belliqueux, l'aversion radicale pour tout Etat de droit que véhicule la poésie de Boniface de Castellane et le lourd arbitraire qu'imposait sa famille aux habitants de ses domaines. Il faut d'ailleurs souligner qu'il s'agit là d'une contribution largement originale à l'histoire de la seigneurie provençale.

Mais, avec finesse, l'auteur note que ce modèle d'une société sans Etat ne se réduisait pas à l'« anarchie » au sens vulgaire du terme. L'une des fonctions majeures de la lyrique était de canaliser l'exercice de cette violence aristocratique. Usant avec à propos et mesure de l'éclairage de l'ethnographie, Martin Aurell expose que les *tensons*, dialogues entre deux troubadours, permettaient de substituer l'affrontement verbal à l'affrontement armé ou, au moins, de faire précéder celui-ci d'un défi, ce qui le plaçait sous un certain contrôle. Il est certain également que diffuser un « code » de la guerre, un idéal de générosité, d'attachement à la parole donnée, ne contribuait pas peu à un minimum de cohésion sociale. Souligner les solidarités, réchauffer les dévouements à un clan ou un parti y concouraient. Conjointement, l'intervention des troubadours dans les conflits s'explique donc par l'importance de la conquête de l'« opinion » au XIII^e siècle. *La Vielle et l'épée* s'inscrit ici dans l'une des tendances les plus prometteuses de l'historiographie actuelle.

A la fin du XII^e siècle, le *sirventes*, poésie traitant « de faits d'armes, de louanges et de blâmes des seigneurs et de tout autre sujet d'actualité » (p. 12), apparaissait. Cette « vile chanson engagée » (*ibid.*) s'épanouissait au siècle suivant. Son succès témoignait de l'acuité des rivalités qui divisaient l'aristocratie. Elles pouvaient prendre la forme

19. *Ibid.*, p. 1080 et CAROZZI (C.), « Douceline et les autres », dans *Cahiers de Fanjeaux*, 11, pp. 257-258.

20. MEYER (P.), art. cit., pp. 57-78.

d'une « explosion des guerres privées » (p. 65) pendant la régence de Sanche (1209-1216). Elle manifestait toutes des bouleversements fondamentaux. Onde de choc de la croisade albigeoise, effets directs de celle-ci en Provence occidentale, rénovation de l'Etat par Alphonse I^{er} puis Raimon Bérenger V, choix logique par ce dernier de l'alliance française, venue de Charles I^{er} qui réalisait la synthèse de ces facteurs endogènes et exogènes : de longue date les assises du monde « chevaleresque » étaient menacées. Les esprits avaient, pour partie, conscience de l'enjeu.

Etonnamment, constate Martin Aurell, le mécénat des comtes catalans, en particulier de Raimon Bérenger, n'aboutit pas à doter la cour d'une « arme » idéologique. Certes, les troubadours étaient de sentiments divers. Ils demeuraient les messagers d'une culture aristocratique hostile dans son essence à l'entreprise du prince. Les « troubadours-chevaliers » de l'entourage comtal eux-mêmes « n'ont jamais caché leur sympathie pour Raimon VII » (p. 146). Martin Aurell y voit une « soupe de sûreté » (*ibid.*) pour les frustrations d'une classe en voie de domestication. L'exemple le plus manifeste fut celui de Bertran de Lamanon qui servirait par la suite Charles I^{er} et vilipenderait également son administration !

En effet, l'antipathie pour la politique comtale s'affirmait sous l'Angevin. Plus clairement que ses prédécesseurs, il était porteur du modèle de la « paix » royale et ecclésiastique. De surcroît, la nouvelle administration écartait d'anciens serveurs. La période de latence du pouvoir pendant la « septième croisade » facilitait la rébellion. La répression chassait les *faidits* (proscrits) vers la cour de Barcelone. La dynastie catalane parvenait, elle, à faire des troubadours « les porte-parole d'une propagande » (p. 147), alors que ses intérêts se heurtaient à ceux du nouveau roi de Naples.

* *
*

Ainsi, la tonalité dominante de la lyrique provençale s'intégrait au XIII^e siècle dans un courant « gibelin » (*passim*). Ce gibelinisme rapprochait aristocratie et élites des grandes cités de Provence occidentale, soucieuses de préserver leur indépendance. A son analyse, Martin Aurell consacre une bonne part de ses efforts. Je retiendrai quelques thèmes.

Evidemment, sa première manifestation était un violent anticléricalisme dirigé contre une église « théocratique » qui imposait son ordre dans le Midi par la *falsa croisada* (p. 52) et l'entente avec les princes séculiers. Ce sentiment s'unissait à une effervescence religieuse urbaine forme de *pataria* animée par un souffle évangélique, voire « joachimite ». Martin Aurell développe ici fort utilement une réflexion entamée par J. Chiffolleau²¹. Je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler que, cependant, ces aspirations religieuses ne se limitèrent pas aux cercles gibelins. On se souvient de la visite rendue par Louis IX à Hugues de Digne, pour la *grant renommée dont il estoit*, qu'il essaya de retenir près de lui²². Se pose, surtout, la question de l'attention portée par les princes angevins au susdit courant évangélique, même si les Franciscains connurent un temps la défaveur de Charles I^{er}²³. Depuis l'intérêt témoigné par ce dernier

21. CHIFFOLEAU (J.) et ZERNER (M.), « Vie et mort de l'hérésie en Provence et dans la vallée du Rhône du début du XIII^e au début du XIV^e siècle », dans *Cahiers de Fanjeaux*, 20, pp. 73-99.

22. JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, dans *Historiens et chroniqueurs du Moyen Age*, éd. PAUPHILET (A.), Paris, 1952, pp. 347-348.

23. RENAN (E.), art. *cit.*, p. 1079. CHIFFOLEAU (J.), « Les mendiants, le prince et l'hérésie à Marseille vers 1260 », dans *Provence Historique*, fasc.143 (1986), pp. 3-19 (qui montre d'ailleurs les limites de cette défaveur).

à Douceline à celui manifesté par Robert pour les Spirituels, sans négliger la sainteté de Louis d'Anjou, et son utilisation, il y a un contrepoint dont la dimension politique mériterait attention²⁴. La nouvelle dynastie ne se cantonnait pas dans le rôle de « fils soumis » de l'Église²⁵ !

Mais Charles I^{er} se heurtait encore au sentiment de haine des « Français » dont certains troubadours devenaient les chantres virulents. La croisade albigeoise et l'expansion capétienne furent l'occasion d'une prise de conscience de l'existence d'une communauté des pays d'Oc, dont le royaume d'Aragon pouvait apparaître comme le *leader* éventuel. Les arguments développés par Martin Aurell sont ici encore incontestables. Ils confortent l'opinion, aujourd'hui largement partagée, qu'il faut placer jusque haut dans le Moyen Âge les prémices de l'idée « nationale ». Sans doute, toutefois, ne s'agissait-il que de virtualités, qui concernaient une partie de l'aristocratie et les cités de Provence occidentale. Je relève, en effet, que dans la première moitié du XIV^e siècle on ignorait même que l'on fût en Provence tant à Castellane que dans le haut pays niçois²⁶.

Bien entendu, la conquête de l'Italie du sud par le frère de saint Louis déchaîna l'ire de gibelins. On lui fit grief, en particulier, de sa dureté à l'égard des vaincus qui contrevenaient au « code chevaleresque ». Ne doit-on pas remarquer là un significatif anachronisme de la lyrique aristocratique, face à ce qu'étaient devenues les luttes entre États ? Conradin, la plus célèbre « victime » de Charles, avait fait exécuter au matin de Tagliacozzo (1268) le maréchal Jean de Brayselve, prisonnier en loyal combat. D'un autre côté, je remarquerai que les morts de Manfred et de Conradin ne furent pas, bien au contraire, un sujet d'embarras pour les partisans de l'Angevin. Il suffit de rappeler les vers par lesquels Jean de Meun rapporte que Charles *tolli du cors la vie* du premier et *prist la teste* du second, justes châtiments de leur démesure et d'avoir entrepris *bataille amere contre Sainte Eglise lor mere*. L'atmosphère de guerre sainte contre ceux *qui firent pis que Sarradin* ne fut pas totalement factice²⁷. On s'efforça en tout cas de la propager, comme en témoigne les célèbres poèmes de Rutebeuf, *La Chansons de Puille* et *li Diz de Puille*. L'éclat de la victoire confirmait évidemment son caractère de jugement de Dieu. Narrant la bataille de Crécy, Jean le Bel prenait encore comme terme de comparaison celle de *Bonyvent* (1266)²⁸.

De la sorte, on comprend le parti qu'il y avait à tirer des Vêpres siciliennes (1282). Elle accréditaient le mythe du « mauvais gouvernement », même si Charles était surtout dans ce domaine l'héritier de Frédéric II. Dieu paraissait châtier le nouveau roi de

24. LEONARD (E.G.), *op. cit.*, pp. 182, 256-257 et 334. PAUL (J.), « Saint-Louis d'Anjou, franciscain et évêque de Toulouse (1274-1297) », dans *Cahiers de Fanjeaux*, 7, pp. 59-90. VAUCHEZ (A.), *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge*, Rome, 1981, pp. 212-213.

25. Ceci éclaire les reproches adressés par le pape à Charles I^{er}, que A. BARBERO a mis en valeur : art. *cit.*, p. 117.

26. A Castellane en 1341, on considérait la Provence comme une région extérieure, celle, semble-t-il, du bas pays occidental (BARATIER (E.), *Documents de l'Histoire de la Provence*, Toulouse, 1971, p. 87). Le sentiment était semblable dans la vallée de la Vésubie en 1334 (Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, 5 E3, Belvédère n° 1). Une enquête de 1338 dans cette vallée montre que la plupart des témoins ignoraient si elle se trouvait en Provence (Arch. Dép. des Bouches-du-Rhône, 56 H, 4810 n° 1).

27. JEAN DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, éd. POIRION (D.), Paris, 1974, v. 6648, 6658 et 6756-6758.

28. Cité par GLENISSON (J.) et DAY (J.), *Textes et documents d'histoire du Moyen-Âge - XIV^e-XV^e siècles*, I, Paris, 1970, p. 174.

Sicile. Il ne fait guère de doute que le choc fut considérable sur l'« opinion publique ». De fait, j'en relève l'écho dans la *Vie de sainte Douceline* : « Charles ayant oublié la crainte de Dieu, à qui il devait tout, se vit bientôt attaqué par le roi d'Aragon et par son frère... Il mourut dépouillé et privé [de la moitié] de son royaume »²⁹.

Ceci pose le problème de la diffusion d'une propagande gibeline, pour lors conçue hors du comté de Provence, jusque dans ses frontières. Martin Aurell lui reconnaît une « large audience » (p. 230). Et, en effet, à l'exemple de 1285 qu'il rapporte on peut en ajouter un autre de 1276. A cette date, les habitants de Salon attaquant à main armée ceux de Lamanon, qui les suppliaient de les épargner comme « hommes du roi de Sicile », auraient répliqué : « Allemagne, l'empereur, nous avons l'empereur,... votre roi ni personne ne pourra empêcher votre mort ». On notera, toutefois, que les faits nous sont connus, en 1285 comme en 1276, par des délations fort intéressées³⁰.

Car, ainsi que le constate Martin Aurell, il est manifeste que la nouvelle dynastie fut assez rapidement acceptée. Ce n'est pas sans raison qu'il pense que le facteur décisif fut l'aspiration à la paix des populations devant les violences des puissants et qu'il souligne le caractère artificiel de la ligue qui avait uni un temps « consulats » et aristocratie. Le traité d'alliance même établi en 1247 entre Barral des Baux, Marseille, Arles et Avignon me paraît témoigner de l'impossible entente face au prince : son quatorzième paragraphe n'était-il pas consacré à la sécurité des *mercatores et viatores per stratas publicas predictarum civitatum et terre dicti domini Barralis*³¹ ? Je citerais volontiers pour conclure ces vers d'un troubadour tardif, Jacme Mote, en l'honneur de la libération de Charles II, prisonnier des Aragonais : « Il était grand temps, seigneur, que vous vinssiez. On nous volait, on nous battait »³².

* * *

Les livres utiles, les livres importants sont ceux qui invitent au débat. On aura compris que *La vieille et l'épée* est du nombre. L'ouvrage de Martin Aurell incite encore à lancer la recherche dans une direction complémentaire. Quelle fut l'image « positive » que parvint à imposer d'elle-même la maison d'Anjou ? Elle ne se limita pas à celle de l'ordre public. Elle séduisit jusqu'à l'aristocratie provençale sur laquelle Charles I^{er} put au bout du compte s'appuyer :

*Et prist gent de s'amour et de se connissance,
Monseigneur Jaque Antiaume où il avoit fianche,
Et autre bonne gent sage et de grant vaillanche.
Si les envoie à Rome...*

En ces termes, Adam de la Halle rappelait que le provençal Jacques de Gantelme avait été envoyé en avant-garde lors de l'expédition de Sicile, comme vicaire dans la ville sainte du nouveau sénateur de Rome, élu en août 1263³³.

Je ne puis poursuivre longuement l'examen. Charles entendit incarner ces vertus chevaleresques que lui déniaient les gibelins. Il pratiqua la poésie courtoise³⁴. Il manifesta

29. RENAN (E.), art. cit., p. 1082.

30. BARATIER (E.), *Documents...*, op.cit., p. 83.

31. LABANDE (L.-H.), *Avignon au XIII^e siècle*, Paris, 1908, p. 337.

32. MEYER (P.), art. cit., p. 69.

33. ADAM de la HALLE, *Œuvres complètes*, éd. DE COUSSEMAKER (E.), Paris, 1872, « C'est du Roi de Sezile », p. 292. JORDAN (E.), *Les origines de la domination angevine en Italie*, 1909, pp. 486-487.

34. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, Paris, 1856, p. 539.

une vaillance dans la tradition « romanesque », envisageant, presque sexagénaire, un duel avec Pierre III d'Aragon : on pouvait lui reconnaître *cuier et cors de vassal*³⁵.

Mais son prestige transcendait celui de la chevalerie :

Il at non li rois Charles, or li fant des Rollans,

s'exclamait Rutebeuf³⁶. L'image était bien sûr facile. Elle était néanmoins plus qu'une flagornerie de poète. Adam de la Halle l'affirmait :

*Car au naitre aporta le crois roial con chiex
Qui seroit roys du mont après le roy des chiex,*

c'est-à-dire le « signal royal », la marque sur la peau en forme de croix. Il guérissait des écrouelles³⁷. Le « fils du roi de France », ainsi qu'il s'intitula jusqu'à son accession au trône de Sicile, était issu de la « sainte et sacrée lignée » qui prétendait remonter aux Carolingiens³⁸. Une prodigieuse ascendance en imposait à une aristocratie attentive à la qualité du sang.

*Et chascuns le sievoit comme pantière sauvage*³⁹.

Il est vrai que ce n'était pas sans profits et que l'appropriation de l'Italie méridionale autorisait une « largesse » garante des ralliements...⁴⁰

Jean-Paul BOYER

35. ADAM DE LA HALLE *op. cit.*, p. 284.

36. RUTEBEUF, *Œuvres complètes*, éd. FARAL (E.) et BASTIN (J.), Paris, 1977, « Li Diz de Puille », p. 437, v. 24.

37. ADAM DE LA HALLE, *op. cit.*, p. 286. BLOCH (M.), *Les rois thaumaturges*, s.l., 1983 (1^{re} éd. 1924) pp. 132-133 et 245-256.

38. DURRIEU (P.), *op. cit.*, p. 187. J'emprunte la réflexion sur la « sainte et sacrée lignée » (l'expression est de Jean Golein) à : KRYNEN (J.), *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Age (1380-1440)*, Paris, 1981, pp. 213-220 et 251-258.

39. ADAM DE LA HALLE, *op. cit.*, p. 228.

40. Cette question vient de bénéficier de l'éclairage d'une étude récente : POLLASTRI (S.), « La noblesse provençale dans le royaume de Sicile », dans *Annales du Midi*, fasc. 184 (1988), pp. 405-434 (d'après un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de H. Bresc, Univ. de Nice).